

Info-parents

mercredi 2 octobre 2019, numéro 2

MOT DE LA DIRECTION

Le mois de septembre vient de se terminer. Je tiens à souligner la grande participation des parents à la première rencontre de parents et à l'assemblée générale qui a eu lieu le 4 septembre dernier. Comme vous le savez, votre présence est très importante pour nous et pour votre enfant.

Vous recevrez, le 11 octobre prochain, la première communication écrite de la part du titulaire de votre enfant. Cet outil de communication lui permet de vous renseigner sur les apprentissages effectués en français, en mathématique et sur le comportement de votre enfant.

Chaque année, certaines écoles et centres de formation invitent les élèves et leurs parents à des portes ouvertes ou des rencontres d'information pour découvrir les programmes et services offerts, visiter les locaux et rencontrer l'équipe-école. Vous trouverez l'horaire des portes ouvertes sur le site de la commission scolaire :

<https://www.cscapitale.qc.ca/portes-ouvertes/>

Je vous invite à passer par mon bureau ou à me laisser un message téléphonique si vous avez besoin de me rencontrer. Je vous souhaite un bel automne.

Isabelle Desmeules, directrice

DATES IMPORTANTES

- 6 octobre : Salon mon école, mon Avenir à l'école secondaire de la Camaradière
- 7 octobre : Première séance du conseil d'établissement à 19 h au local 205
- 11 octobre : Première communication écrite destinée aux parents
- 14 octobre : Congé pour tous
- 18 octobre : Journée pédagogique (le service de garde est offert aux élèves inscrits)
- 28 octobre : Vaccination pour les élèves de la 4^e année

COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La tenue de l'assemblée générale des parents, le 4 septembre dernier, a permis de pourvoir les postes de représentants de parents au conseil d'établissement. La première séance du conseil d'établissement aura lieu le lundi 7 octobre à 19 h. En début de séance, il y a toujours une période de 15 minutes allouées aux questions du public. Vous trouverez l'ordre du jour et le procès-verbal de chacune des séances sur le site WEB de notre école.

Voici les membres qui constituent le conseil d'établissement :

Madame Karine Thériault, parent	Monsieur Olivier Mathieu, enseignant
Monsieur Ludovic Dutat, parent	Madame Isabelle Grenier, enseignante
Monsieur Laurent Lamalice, parent	Madame Nancy Siconnelly, enseignante
Madame Aurée Fortier, parent	Madame Claudia Cloutier, responsable SDG
Madame Lucie Brunelle, parent	Madame Julie Ouellet, employée de soutien
Madame Sonia Labrecque, parent substitut	Madame Johanne Moreau, anglais intensif
Madame Nadine Robitaille, parent substitut	Madame Karine Lamontagne, SDG, substitut

ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP)

Depuis les deux dernières années, il y a un organisme de participation de parents à l'école Jean-XXIII constitué de parents bénévoles. Le mandat de cet organisme de participation est d'offrir du temps pour soutenir la mise en place de

projets et d'activités et nous aider à maintenir notre statut d'école verte Brundtland par la mise en œuvre de projets axés sur l'environnement, le pacifisme, la solidarité et la démocratie. Depuis plusieurs années, nous faisons la collecte des batteries et des crayons-feutres. Vous pouvez les déposer au secrétariat ou au service de garde. Les parents qui souhaitent se joindre à l'OPP peuvent communiquer avec la secrétaire de l'école afin de donner leurs coordonnées. Madame Karine Thériault, parent et responsable de l'OPP, communiquera avec vous par la suite.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

Un partenariat a été établi avec l'école des métiers et occupations de l'industrie de la construction (ÉMOICQ) de la commission scolaire de la Capitale pour aménager notre bibliothèque qui deviendra aussi un laboratoire de robotique. Un podium a été installé et un nouveau revêtement de sol sera appliqué.

Les travaux ont débuté mardi dernier et seront complétés d'ici les deux prochaines semaines. La bibliothèque ouvrira ses portes après les travaux.

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE

Habillement des enfants pour l'automne

Nous vous rappelons que nous allons à l'extérieur tous les jours. Il est important que votre enfant soit habillé convenablement pour la température.

Boîte à lunch

Il est important de fournir un thermos à votre enfant lorsqu'il mange un repas chaud puisqu'il n'y a pas de micro-ondes dans les locaux.

Circulation au service de garde

Pour nous assurer que votre enfant se rend au bon endroit le matin, nous vous demandons de l'accompagner au local de la cuisine. L'éducatrice pourra noter sa présence et s'assurer qu'il sera dirigé vers son local attribué.

Si vous arrivez dans la cour et que tous les éducateurs du service de garde sont à l'extérieur, nous vous demandons de laisser votre enfant sous la surveillance d'un éducateur à l'extérieur de l'école. Il entrera au son de la cloche et déposera ses effets scolaires à son crochet.

Lorsque l'éducatrice vous voit venir chercher votre enfant, en fin de journée, elle inscrit son départ sur la liste de présences. Vous devez donc partir avec lui.

Vous pouvez accompagner votre enfant à son crochet la dernière journée de la semaine à partir de 15 h 35.

Boîte d'objets perdus

Nous irons porter les vêtements et objets perdus chez un organisme communautaire 4 fois dans l'année : au retour de la fête de l'Action de grâce, après le retour du congé des fêtes, après la semaine de relâche et à la fin de l'année scolaire. Nous vous demandons de jeter un coup d'œil dans la boîte qui est placée dans l'entrée de la cour arrière régulièrement.

Claudia Cloutier, technicienne responsable du service de garde

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Plusieurs activités parascolaires seront offertes par le service de garde pour les élèves du préscolaire à la 6^e année. Vous recevrez les détails d'ici quelques semaines par le biais du service de garde.

MOT DES ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES

Il nous fait plaisir de vous annoncer que cette année, il y a deux éducatrices spécialisées pour aider et accompagner nos élèves, animer des ateliers permettant de développer des habiletés sociales, à apprendre à bien gérer les conflits et les problèmes personnels ainsi qu'à renforcer l'estime et la confiance en soi.

Notre bureau est toujours ouvert pour accueillir les élèves peu importe la situation qu'ils vivent. Vous pouvez donc les inviter à venir nous voir si vous jugez que cela leur apporterait un soutien.

Nous sommes heureuses de vous annoncer la mise sur pied de notre nouveau projet de Médiateurs sur la cour de récréation. Plusieurs élèves de 5^e année et de 6^e année ont été formés par nous pour leur apprendre à résoudre de petits conflits et ainsi améliorer le sentiment de sécurité chez tous nos élèves.

On vous souhaite une très belle année scolaire!

Isabelle Fluet et Marie-Josée Bacon-Duval

MOT DE LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉCOLE

Le psychologue scolaire est appelé à effectuer plusieurs mandats dans une école. En tant que spécialiste de la santé psychologique, son rôle principal est d'aider l'enfant à mieux cheminer dans son parcours. Dans cette optique, le psychologue peut effectuer des évaluations et des interventions individuelles ou de groupe auprès d'enfants qui présentent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Il peut également faire du dépistage dans les classes et participer à des activités de prévention, agir à titre de consultant ou de formateur auprès des membres du personnel de l'école ou des parents, intervenir suite à des événements traumatiques vécus dans le milieu scolaire ou encore assurer le lien entre les services professionnels externes et l'école. Concernant ce dernier aspect, les psychologues sont tenus de respecter certaines règles déontologiques qui limitent l'accessibilité des informations contenues aux dossiers psychologiques des élèves. De ce fait, les rapports complets de professionnels (psychologie, neuropsychologie, pédopsychiatrie, ergothérapie, etc.) obtenus de la part des services externes (avec l'autorisation des parents) ou envoyés par les parents eux-mêmes ne sont accessibles que par les psychologues. Ces derniers peuvent, ensuite, transmettre les informations et les recommandations pertinentes aux membres du personnel scolaire afin d'aider l'enfant à cheminer adéquatement en fonction de ses besoins particuliers. Il est donc important que ces documents soient remis aux psychologues, car ces derniers ont l'obligation déontologique de protéger ces renseignements afin que la confidentialité des informations concernant vos enfants soit préservée.

Au plaisir de vous rencontrer !

Martine Thibault, psychologue

MOT DE L'ORTHOPHONISTE

Karine Buist-Gilbert se joint à l'équipe-école cette année. Le rôle de l'orthophoniste en milieu scolaire est de dépister, d'évaluer et d'intervenir auprès des petits qui présentent des difficultés langagières, soit à l'oral ou à l'écrit. Elle peut aussi offrir du soutien et agir à titre de rôle-conseil auprès de l'équipe-école.

En ce début d'année scolaire, je vous invite simplement à regarder et à lire des livres tous les jours avec votre enfant. Cette activité vous permettra de lui offrir un environnement langagier stimulant en plus de vivre un moment privilégié de qualité avec lui. Vous trouverez en annexe de cet Info-parents 10 conseils pour enrichir la lecture auprès des enfants d'âge préscolaire. Amusez-vous et bonne lecture!

Au plaisir de collaborer ensemble!

Karine Buist-Gilbert, orthophoniste

ACTIVITÉS À VENIR AUX LOISIRS DUBERGER / LES SAULES

Les loisirs Duberger/Les Saules organisent une soirée costumée sous la thématique « disco » pour l'Halloween. Cette activité aura lieu le vendredi 25 octobre de 19 h à 21 h au centre communautaire Duberger (2341 rue de la Rivière-du-Berger). Il y aura des prix de présences. L'activité est gratuite. Venez vous amuser!

Julie Gleeton, loisirs Duberger/Les Saules

